

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin GAUVIN, il est

Résolu: Que ladite requête soit renvoyée au Bureau des Commissaires.

12.—De M. J. B. Baillargeon, demandant que sa requête pour permission de construire une écurie sur la rue Ontario soit prise en délibération.

Déposée sur le bureau.

13.—De la Ligue des Municipalités Américaines, demandant à la Cité d'envoyer des délégués à la convention de la Ligue, à Saint-Paul.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que cette invitation soit acceptée et que Son Honneur le Maire soit autorisé à nommer les représentants de la Ville pour cette convention, et que le Bureau des Commissaires soit prié de pourvoir à leur frais de déplacement.

Son Honneur le Maire délègue alors M. l'échevin L. A. Lapointe, et M. F. L. Wanklyn, Commissaire, pour représenter la Ville en cette occasion.

ACTES NOTARIES.

14.—Quittances par la Cité de Montréal à (1) Domina Cusson et al, et (2) Alain Léger.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits actes soient approuvés et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à les signer au nom de la Cité.

15.—Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: Que M. l'échevin Prud'homme soit nommé maire suppléant pour le terme courant, qui expirera à l'assemblée mensuelle du mois de novembre prochain.

16.—M. l'échevin L. A. LAPOINTE propose, appuyé par M. l'échevin ROBINSON,

ATTENDU qu'une conflagration a détruit la Ville de Campbellton, dans le Nouveau-Brunswick;

ATTENDU que les citoyens de ladite ville souffrent des dommages considérables par suite de cet incendie;

ATTENDU qu'il est opportun que la Ville de Montréal offre des secours matériels proportionnés à son importance et aux lourds dommages qui ont été subis par les sinistrés;

ATTENDU que le Département en Loi déclare que la Ville de Montréal, eu égard à sa Charte, est dans l'impossibilité d'offrir une souscription;

Et il est

Résolu: Que la Ville de Montréal souscrive une somme de \$5,000 pour les sinistrés de Campbellton et que demande soit faite à la Législature pour les pouvoirs nécessaires de ce faire, à sa prochaine session.

17.—Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de mettre à l'étude la question des filets protecteurs pour les tramways électriques et de s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de faire placer par la Compagnie des Tramways en outre des filets protecteurs de l'avant, des filets protecteurs de chaque côté des chars, afin d'empêcher les accidents autant que possible, et de faire rapport au Conseil dans le plus bref délai possible.

18.—Sur proposition de M. l'échevin EMARD, appuyé par M. l'échevin DANDURAND, il est

Résolu: Qu'une Commission Spéciale composée de MM. les échevins Larivière, Boyd, Brodeur, L. A. Lapointe, Tétreau, Mayrand, et du proposeur et du second, soit nommée pour suivre les travaux de la Commission qui a été nommée par le gouvernement provincial en vertu de la loi concernant l'embellissement et l'amélioration de Montréal.

19.—M. l'échevin BOYD propose, appuyé par M. l'échevin L. A. LAPOINTE,

Attendu que la Ville de Montréal est la Métropole du Canada;

Attendu qu'il est de l'intérêt général de cette Ville qu'une batterie permanente pour tirer des salves soit établie dans le parc Mont-Royal, dans ladite Ville;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir une batterie de canons pour l'installer dans ledit parc;

And, a debate arising,

On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That said petition be referred to the Board of Commissioners.

12.—J. B. Baillargeon asking that his demand for leave to erect a stable on Ontario Street be considered.

Laid on the table.

13.—League of American Municipalities asking the City to send delegates to the convention of the League at St-Paul.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said invitation be accepted and that His Worship the Mayor be authorized to appoint the delegates of the City to said convention and that the Board of Commissioners be requested to provide the necessary funds for their travelling expenses.

His Worship the Mayor thereupon delegated Aldermen L. A. Lapointe and Mr. F. L. Wanklyn, Commissioner, to represent the City on this occasion.

DEEDS.

14.—Quittances by the City of Montreal to (1) Domina Cusson et al, (2) Alain Léger.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That Alderman Prud'homme be appointed Acting-Mayor for the current term which will expire at the next monthly meeting of November next.

16.—Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. ROBINSON,

WHEREAS a conflagration has destroyed the Town of Campbellton, in New Brunswick;

WHEREAS, owing to such fire, the citizens of said town suffered extensive damages;

WHEREAS it would be advisable that the City of Montreal offer material aid proportionate to its importance and to the heavy damages sustained by those who have suffered from the said disaster;

WHEREAS the Law Department declare that, in view of its Charter, the City of Montreal is unable to offer a subscription;

And it was

Resolved: That the City of Montreal subscribe \$5,000 for the sufferers of Campbellton and that the Legislature, at its next session, be requested to grant the necessary powers to that effect.

17.—On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to study the fenders for electric cars and to ascertain whether it would not be possible to cause the Street Railway Company to place fenders on each side of the cars, besides the fenders placed in front of the said cars, in order to prevent accidents as much as possible, and to report to Council within the shortest possible delay.

18.—On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. DANDURAND, it was

Resolved: That a special Committee composed of Ald. Larivière, Boyd, Brodeur, L. A. Lapointe, Tétreau, Mayrand, and the mover and seconder, be appointed to follow the labors of the Commission appointed by the Provincial Government in virtue of the Law concerning the embellishment and improvement of Montreal.

19.—Ald. BOYD moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

WHEREAS the City of Montreal is the Metropolitan City of the Dominion of Canada, and

WHEREAS it is in the general interest of the said City that a permanent saluting battery should be constructed on Mont-Royal Park in said City, and

WHEREAS it is necessary to obtain a battery of guns to place on the said Park;